

Centre de Formation

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Chef d'entreprise, technicien, chef de chantier, chef d'équipe et toute autre personne ayant à prévoir, commander, réceptionner et vérifier un échafaudage

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître la législation notamment en matière de responsabilité, les règles de construction, de réception, de contrôle, de conformité et de vérification d'un échafaudage
- Etre l'interlocuteur compétent auprès des utilisateurs, prestataires fournisseurs d'échafaudages et organismes de prévention

Programme

Référentiel conforme au Syndicat de d'échafaudage, du coffrage et de l'étaieiment

- Responsabilités liées à sa fonction :
 - Responsabilité civile
 - Responsabilité pénale
 - Délégation de pouvoir
 - Réglementation spécifique aux Échafaudages
- Adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à exécuter :
 - Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
 - Le(s) cahier(s) des charges
- En fonction des contraintes spécifiques du site, vérifier si les dispositifs mis en place sont adaptés
 - Le plan de prévention, ou le PPSPS
 - Autorisation de voirie
 - Permis de travaux
 - Risques : électrique, voirie, chimique, etc.
 - Balisage, signalisation, moyens d'accès, etc.
- Contrôle de la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales
 - Bilan des charges verticales
 - Descente de charges
 - Répartition sur appuis
 - Hauteur de calage
 - Réglage des socles
 - Réglage des roues
 - Discontinuité des montants
- Contrôle de la mise en place des éléments assurant la résistance de la structure aux charges verticales
 - Hauteur libre des montants
 - Contraintes apportées par les dépôts
- Contrôle de la mise en place des éléments assurant la stabilité aux charges horizontales
 - Bilan des charges horizontales
 - Efforts dus au vent (échafaudage bâché ou non bâché)
 - Contreventements
 - Stabilisateurs
 - Ancrages et amarrages
- Vérification de la conformité des niveaux de travail
- Vérification de la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes
 - Garde-corps et plinthes
 - Différents types d'accès
- Consignes affichages, état de conservation, conditions d'utilisation
- Evaluation des acquis de la formation
- Synthèse

Méthodes et supports

- Progression pédagogique par objectifs
- Méthode participative
- Alternance de séquences théoriques et d'exercices pratiques
- Salle de formation équipée
- Documentation remise aux participants
- Matériels nécessaires au montage
- Equipements de protection individuelle sont à fournir par le stagiaire
- Formateur reconnu pour ses compétences professionnelles et pédagogiques et certifié par le SFECE

Prérequis

- Langue française parlée et écrite
- Opérations mathématiques élémentaires maîtrisées
- Lecture courante de plans

Modalités d'évaluation

Deux évaluations :

- Un test pratique par questionnaire de 25 questions
- Un test de théorie par QCM de 57 questions

Critères de réussite

L'attestation de formation Vérification des échafaudages fixes et roulants est délivrée si le stagiaire obtient au test pratique et au test théorique, une note globale $\geq 70 / 100$.

Sur l'ensemble des objectifs pratiques et théoriques, la note de 0 est éliminatoire.